PHILIPPE BOURDIN

La Terreur et la mort

Lyon, 4 et 5 décembre 1793 : les mitraillades massives ordonnées par les représentants du peuple Fouché, Albitte, Laporte et Collot d'Herbois rougissent la plaine des Brotteaux. De la fin du mois de novembre 1793 à la miavril 1794, 1684 personnes sont exécutées. C'est la traduction policière, judiciaire et militaire d'une volonté politique : recréer, à partir d'octobre 1793, sur les ruines de l'ancienne capitale des Gaules, livrée depuis la fin du mois de mai aux agents du fédéralisme et du royalisme, puis assiégée depuis août par les forces républicaines désormais victorieuses, une cité modèle de la régénération humaine, Commune-Affranchie.

Gravure extraite d'une série imprimée en l'An II, probablement d'après un dessin de Hennequin, Archives départementales du Rhône (cote A114), photo Philippe Bourdin.

Le département de Rhône et Loire devient un véritable laboratoire culturel pour des révolutionnaires de la France entière ¹. C'est à un agrégat de militants sans-culottes, de Paris, de la Nièvre et du Bourbonnais que revient la mission de donner au quotidien de la mort ses justifications idéologiques. L'utilisation de la presse, des arts, des fêtes, le syncrétisme établi entre une culture bourgeoise et une culture populaire, en bref la médiatisation inventive des actes et des idées, vont, durant un temps bref, caractériser la reconquête politique.

Apprivoiser la mort

La Terreur doit donc composer avec la mort, comme les révolutionnaires ont déjà eu à le faire avec les victimes de la Bastille et, davantage encore, avec celles des massacres de septembre 1792. Chacun de ces événements a conduit à une écriture particulière de l'histoire, qu'on a voulu rendre compatible avec la postérité espérée du nouveau régime. Les acteurs lyonnais sont riches de cette mémoire récente que plusieurs ont contribué à composer. Dès 1789, l'on a distingué entre peuple pensant et populace instinctive, laissant au premier la force de l'acte historique et à la seconde les éventuels débordements. Le danger aristocratique réel ou supposé a construit dès ce moment la thèse du complot. C'est le passé à peine aboli qui pouvait expliquer les violences de la foule. « Les maîtres, au lieu de nous policer, nous ont rendu barbares parce qu'ils le sont eux-mêmes », conclut Babeuf ². L'argument a pourtant perdu de sa vigueur lorsqu'il s'est agi de justifier les 1300 morts des prisons parisiennes, du 2 au 5 septembre 1792.

Certes on a invoqué la gravité du contexte militaire et l'épuisement moral et physique de militants parisiens astreints à organiser la défense de Paris, leurs déceptions politiques devant la lenteur des procédures judiciaires consécutives au renversement du trône le 10 août précédent, la responsabilité des journalistes girondins et d'orateurs comme Danton, vifs à dénoncer un complot ourdi par les détenus jusqu'à créer une psychose collective. L'inconséquence et l'impuissance des politiques de la municipalité et de l'Assemblée au moment des faits apparaissent pareillement patentes. D'où le silence gêné des gazettes au lendemain des exécutions massives et sommaires, l'invitation du ministre de l'Intérieur Roland à « tirer un voile », la circulaire des jacobins le 30 novembre laissant « à l'histoire le soin de consacrer et d'apprécier cette époque de la Révolution qui a été beaucoup plus

1. Cf. Louis Trénard. Lyon, de l'Encyclopédie au Préromantisme, Paris, 2 vol., 1958 et La Révolution française dans la région Rhône-Alpes, Paris, 1992. 2. Jean Bruhat, Gracchus Babeuf et les Égaux ou " le premier parti communisteagissant ". Paris, 1978. p. 50.

utile qu'on ne le pense ». Les rédacteurs, Tallien et Collot d'Herbois justement, font cyniquement allusion aux individus gênants qui ont disparu, à la terreur salutaire qui a frappé partie de la population. Il n'empêche : l'image d'une France dévoreuse de ses propres enfants fait florès à l'étranger, répandue notamment par la caricature (*Un petit souper à la parisienne*, de Gillray, par exemple) et le terme même de « cannibales » sera échangé entre Girondins et Montagnards pour se rejeter la responsabilité des massacres.

Il s'agit donc de construire la légitimité de l'exécution politique; le procès puis la mort du roi y ont fortement contribué. Le premier, s'il ne résoud qu'imparfaitement la question de la légitimité des juges, définit le crime de lèse-nation et, mettant au plus haut degré le droit émanant de celle-ci, rend pensable ce qui la veille passait pour parricide en réduisant le roi félon en simple citoyen Capet. Allant plus loin dans la flétrissure, les caricaturistes dès 1791 l'ont déjà rendu au stade animal et anal qui caractérise tous les adversaires de la Révolution. Les temps et les récits de l'exécution insistent, eux, sur la dignité de la mort, qui est d'abord celle de la justice nationale. La présence massive de troupes, la surveillance accrue des suspects, l'appel par voie d'affiches à « la morne dignité que doit conserver un peuple souverain dans l'exercice de sa puissance », ont eu pour fonction d'affirmer la justesse de la sentence en insistant, d'une part, sur le maintien de l'ordre public, d'autre part sur l'attitude stoïque du roi, qui, selon le très officiel *Moniteur*, accepte son sort et pardonne à ses bourreaux.

Or cette recherche d'une solennité de la mort de l'autre, de l'adversaire, qui la rende acceptable, est une constante du mouvement révolutionnaire. Cette préoccupation transparaît même dans les récits très orientés de ses plus farouches adversaires. Ainsi l'abbé Sicard, à propos des massacres de septembre 1792, rapporte-t-il dans sa *Relation à l'un de ses amis*:

« Au milieu de la nuit, Billaud de Varennes apprend que les égorgeurs volent les prisonniers après les avoir tués; il se rend dans la cour de l'Abbaye, et là, sur une estrade, il parle à ses ouvriers.

Mes amis! mes bons amis! la Commune m'envoie vers vous pour vous représenter que vous déshonorez cette belle journée. On lui a dit que vous voliez ces coquins d'aristocrates après en avoir fait justice. Laissez, laissez tous les bijoux, tout l'argent et tous les effets qu'ils ont sur eux, pour les frais du grand acte de justice que vous exercez. On aura soin de vous payer, comme on en est convenu avec vous. Soyez nobles, grands et généreux comme la profession que vous remplissez. Que tout dans ce grand jour soit digne du peuple dont la souveraineté vous est commise ».

Le sens du supplice

Ce même souci de dignité dans l'expression de la souveraineté populaire se retrouve à Lyon au plus fort des mitraillades. Celles-ci s'inscrivent dans l'affirmation d'une révolution permanente réalisée, selon l'Instruction adressée aux autorités constituées du département de Rhône et Loire par la Commission temporaire de surveillance républicaine de Commune-Affranchie, le 26 brumaire an II (16 novembre 1793), pour « la classe immense des pauvres » contre « l'aristocratie bourgeoise et financière » avec laquelle est confondu l'ancien patriciat lyonnais. Séquestration et peine de mort sont promises aux rebelles, aux prêtres non abdicataires, aux nobles, aux parents d'émigrés, aux fonctionnaires parjures, aux hommes de loi (« chiens courants de la féodalité », selon une image empruntée à la dénonciation populaire). La taxe révolutionnaire est imparfaitement évaluée (« prenez tout ce qu'un citoyen a d'inutile »). Domine le principe que « tout est possible pour ceux qui agissent dans le sens de la Révolution ». La maxime s'applique particulièrement aux procédures de jugement : les mêmes administrateurs provisoires proposent le 3 frimaire (23 novembre 1793) d'accélérer le déroulement de tout procès, pour l'heure « trop rapproché des formes judiciaires et trop tardif et minutieux pour imprimer dans l'âme des rebelles et du peuple égaré et apitoyé le caractère de la vengeance nationale justement exercée contre une ville vouée à l'exécration par toutes celles de la République ». En résulte le volume et la banalisation des exécutions ; la Convention se préoccupera surtout de la putréfaction de l'air qui pourrait en résulter; l'expremier vicaire constitutionnel de l'Allier. Grimaud, président de la Commission temporaire, demandera simplement à sa sœur, lui mentionnant l'« abattis » des têtes aristocrates, si elle pense de son côté à guillotiner un cochon pour le garde-manger familial 3... Si la vie a perdu son prix, le moment seul de la mort le rehausse parce qu'il sert à modeler l'opinion.

Organe officiel des autorités terroristes contrôlé par Grimaud, Lefebvre et Duviquet, le Journal républicain des deux départements de Rhône et Loire publie dans son numéro du 2 février 1794 un article du général Declaye, l'un des chefs de l'armée révolutionnaire, qui proteste contre les vols exercés sur les cadavres par des citoyennes, donnant libre cours à une vulgate misogyne dont les débats de la Convention ont donné le ton à l'automne précédent. Au lieu de laisser agir la chaux vive, qui éradique les ultimes conséquences d'une justice de circonstance, ces exactions ont le défaut, impudique selon l'auteur, de révéler à chacun ce qui demeure de la chair souffrante,

3. Cf. Philippe Bourdin, Le Noir et le Rouge. Itinéraire social, culturel et politique d'un prêtre patriote (1736-1799), Clermont-Ferrand. 2000. de l'individu, interrompant par là la chaîne punitive collective. Ainsi : « Une scène révoltante a eu lieu hier aux Brotteaux, après l'exécution des rebelles. Des femmes, des enfans oubliant et la décence et le respect dû aux mœurs, se sont permis de dépouiller avec la dernière indécence les cadavres des suppliciés pour se partager les lambeaux sanglants qui les enveloppoient. Ce spectacle dégoûtant a indigné toutes les âmes honnêtes et pudiques. Oublientelles donc, ces nouvelles Euménides, que de telles licences sont incompatibles avec l'austérité républicaine et que la modestie est la première des vertus de leur sexe? Femmes de Commune-Affranchie, est-ce ainsi que vous élevez vos enfans? Est-ce ainsi que vous respectez leur innocence? Ah! si vous croyez, par là, nous montrer votre patriotisme, certes, vous êtes dans l'erreur; cette conduite indigne de votre sexe ne fait que nous persuader, de plus en plus, que votre ville infame étoit le réceptacle de tous les vices. Voyez d'un œil sec la punition des coupables, vous le pouvez; mais rougissez de vous être avilies à ce point, et sachez mieux à l'avenir respecter votre dignité, votre pudeur. »

Voix d'outre-tombe

La mort dérange encore quand elle est suicide d'un terroriste, révulsé par sa tâche. Tel est le sort de Gaillard, membre de la Commission temporaire de surveillance républicaine, en frimaire an II. Le journaliste hébertiste Damane s'essaye à travers une pièce de théâtre de circonstance (Je suis le véritable Père Duchesne, foutre) au travail du deuil public et à la construction d'une mémoire collective. Dans le *Journal républicain* du 6 ventôse (24 février 1794), Grimaud, Lefebvre et Duviquet reprennent un dialogue de la pièce dans lequel Chalier, chef patriote lyonnais guillotiné par les fédéralistes, essaie de convaincre Gaillard qu'il a eu tort de se suicider et qu'il doit certainement éprouver des regrets d'avoir quitté une vie « si utile à la République ». Gaillard confesse sa faute, son égarement, sa folie même : tant de morts pendant le siège – après, tout est justifié – et sa captivité durant l'assaut en sont les causes. Alors, les deux trépassés communient dans la joie des travaux qu'effectuent les autorités révolutionnaires dans Commune-Affranchie; ils suggèrent les épurations à poursuivre, interpellant les rédacteurs et les distinguant ainsi pour l'éternité :

« – Chalier : Les morts peuvent bien se parler entre eux, il leur est difficile de se faire entendre aux vivans.

– Gaillard : Pas si difficile que tu le penses : nous insinuerons nos idées aux trois sans-culottes qui rédigent le *Journal républicain*. On ne croit plus trop aux inspirations ; mais les patriotes ont aussi leurs mystères, et je les connois d'ailleurs assez, je suis assez sûr de leurs principes pour être persuadé qu'en écrivant d'après leurs cœurs, ils écriront d'après le nôtre.

 Chalier : Eh bien ! c'est un marché fait ; nous veillerons pour eux et ils écriront pour nous ».

La mémoire composée

Cette captation d'héritage, ce dialogue avec les morts disent bien le besoin de reconnaissance des membres de la Commission temporaire, leur recherche d'éternité pour leurs actes et peut-être pour eux-mêmes. Le *Journal républicain*, principal vecteur d'une propagande au ton volontiers hébertiste, en porte trace, proposant à ses lecteurs, durant huit numéros en janvier et février 1794, une longue justification historique des œuvres de ladite Commission qui tente de surmonter, par une dialectique tortueuse, les contradictions politiques de l'intervention montagnarde.

« Il est dans la nature de la république de varier les fonctions des hommes publics. L'homme, après de grandes secousses et des travaux uniformes long-temps soutenus, a besoin de se reposer et de reprendre, dans des opérations différentes, une nouvelle élasticité. »

L'essentiel du plaidoyer repose en fait sur l'étude des causes géopolitiques, sociales, morales, structurelles et conjoncturelles de l'insurrection lyonnaise, occasion d'un tableau des réseaux de la contre-révolution, d'une dénonciation du luxe avilissant des Lyonnais, très minoritairement républicains, et, par contraste, de l'exaltation de la magnanimité des vainqueurs, omettant de passer l'ensemble des modérés par le fil de l'épée. La figure de Chalier est célébrée avec des images inspirées de l'*Ars moriendi* baroque : « C'est avec la tête de Chalier à la main que les orateurs devroient toujours paroître à la tribune; c'est avec les restes mutilés de ce grand homme qu'il faut répondre à tous ceux qui ne sont pas encore à la hauteur des mesures révolutionnaires dont leur commune est le théâtre ». Comment justifier pourtant les ruines de tel ou tel édifice lyonnais, celle du grand commerce transalpin? L'explication se fait exclusivement morale, révélant une incapacité notoire à formuler une proposition économique : « Dussions-nous aller tout nus comme les habitans des rives de Lorénoque, n'avoir que des cabanes sou-

terraines comme les sauvages de l'Amérique septentrionale, nous nous trouverions encore trop heureux de conquérir à ce prix l'inestimable bienfait de la liberté que nous avons tous juré de préférer à la vie ».

Bien sûr, cette exaltation du primitivisme, ce dédain admirable pour la propriété doivent beaucoup à Rousseau et, rapprochés des chansons à la gloire du philosophe, contribuent à la grande cohérence de ton et d'idéologie du Journal républicain. Prés d'un quart de ses articles sont consacrés à la régénération morale et à l'éducation civique, surtout à travers un corpus régulièrement distillé de chansons ou d'hymnes patriotiques largement diffusables, qui privilégient la déchristianisation et son corollaire, la Raison, la nature, les idéaux de liberté, d'égalité et de patrie, la gloire du soldat citoyen vainqueur (plus de la moitié des chants est consacrée à l'effort de guerre). Cette promotion d'une culture orale républicaine prend la mesure des habitudes de la rue et des déshérités auxquels elle s'adresse prioritairement. Elle n'est pas exclusive : les rédacteurs promeuvent aussi un système d'orthographe populaire fondé exclusivement sur la phonétique et, nonobstant, encouragent à la lecture, recommandant tel ou tel ouvrage patriotique (la constitution de 1793 et, en vrac, Les crimes des empereurs d'Allemagne, La raison, poème dédié au peuple, le Manuel du canonnier, Les Décades du Cultivateur, Le Petit Chansonnier des armées, Le Catéchisme français républicain) et particulièrement les textes officiels émanant des autorités parisiennes ou locales. Les décrets de la Convention, les arrêtés des représentants en mission ou de la Commission temporaire, dans un équilibre subtil et au détriment des administrations provinciales régulières, remplissent en effet l'essentiel des pages de la publication – non sans calcul, les longues listes de prisonniers libérés alternent aussi avec celles, plus courtes mais plus nombreuses, des condamnés à mort, tous les trois ou quatre numéros. Au besoin, est insérée une publicité vantant aux citovens la parution d'un recueil des arrêtés des représentants, histoire de mesurer l'importance et la rapidité du travail accompli (travail étant le maître mot de militants qui officiellement s'interdisent tout repos).

L'art patriotique

Le prosélytisme passe aussi par la diffusion de pièces de théâtre, dont bénéficie l'ami de Talma, Boutet de Monvel, par l'aide au peintre Hennequin, dont les biens ont disparu lors du siège de Lyon, et qui en échange propose un tableau et des gravures représentant « la rebellion des Lyonnois renversée par les défenseurs de la liberté, et la juste vengeance que la nation exerce contre les vils instruments de cette rebellion ». Nommé en octobre 1793 président de la Commission de justice populaire de Commune-Affranchie, soutenu par Couthon et par Collot d'Herbois, qui affectionne de s'entourer d'artistes dramatiques parisiens (Beaulieu, Gramont, Fusil), le comédien Philippe-Antoine Dorfeuille ⁴, auteur et interprète depuis 1791 de pièces de propagande jacobine de son cru (Le grand voyage de Mme Liberté et de Melle Constitution, sa fille, Le miracle de la Sainte Omelette, Lettre d'un chien aristocrate à son maître, aristocrate aussi et fugitif, etc.), vérifie le respect de la norme idéologique par les artistes sollicités. Ainsi le sculpteur Chinard devient-il suspect pour une statue de la Renommée, paraissant interpeller le passant par un geste du doigt ambigu, et pour une autre de la Liberté, semblant placer la couronne civique « à une partie du corps tout à fait différente de la tête ».

Dorfeuille, outre les condamnations à mort qu'il prononce (« nous n'avions ni preuves par écrit, ni preuves testimoniales : il fallait souvent lire le crime sur le front des coupables »), participe personnellement aux mitraillades lyonnaises, selon lui « un grand acte de justice nationale [...] de nature à épouvanter dans les sections les plus reculées les traîtres qui penseraient encore à s'insurger contre la République française ». D'une imagination sans bornes lorsqu'il s'agit de diffuser une vulgate révolutionnaire acquise à l'hébertisme, Dorfeuille, durant l'hiver 1793-94, ne cesse de réinventer des scenarios festifs, d'une ville à l'autre (Lyon, Saint-Étienne, Bourgen-Bresse, Tarare, Villefranche), d'une décade à la suivante. Animateur du vandalisme révolutionnaire contre les trop riches facades de la place Bellecour, contre les anciens bâtiments cultuels, et thuriféraire des martyrs de la Révolution, Chalier le premier, il se veut en rapport direct avec l'Etre Suprême qu'il invoque dans un discours mystique où s'enchaînent, pour mieux fustiger les mœurs lyonnaises, les images mêlées de l'Apocalypse et de la décadence des empires antiques.

4. Cf. Philippe Bourdin, « Les tribulations patriotiques d'un missionnaire jacobin, Philippe-Antoine Dorfeuille », Cahiers d'Histoire, tome XLII, Lyon, 1997, n° 2, p. 217-265.

Charivaris stéphanois

À Saint-Étienne, le 30 décembre 1793, la fête décadaire qu'il organise, comme le cortège qui la compose, sont très caractéristiques de la polysémie sur laquelle joue la propagande terroriste. Pour se rendre place de la Liberté mar-

chent successivement un détachement de l'armée révolutionnaire, une fanfare, des sans-culottes en bonnet rouge et armés de piques (« Le Peuple francais armé contre la tyrannie des rois et pour la liberté des peuples »), des citovennes portant des palmes, un chœur d'enfants, sexes et générations figurant la force et l'avenir heureux de la révolution. Le caractère politique de celle-ci est affirmé par ce qui suit : un deuxième détachement de l'armée révolutionnaire, fort de deux canons, précède un tombereau tiré par des ânes, sur lequel on a placé les mannequins enchaînés des rois coalisés et du Premier ministre anglais Pitt, puis un autre qui est l'allégorie de la ville de Toulon – livrée aux Anglais –, « costumé avec l'indécence et l'impudeur des filles perdues ». Sur sa tête : « J'étois jadis française »; sur sa poitrine : « J'ai trahi ma patrie »; sur son ventre : « Je suis la putain du roi ». Ce corps honteux, traîné littéralement dans la boue, finira brûlé... « Suivoit un char auquel on avoit attelé ensemble un bœuf et un cheval; les portières et les jalousies de la voiture étoient ouvertes et laissoient voir sur le siège un homme pauvre, au maintien timide et couvert de haillons, assis à côté d'un homme superbement vêtu, qui en se serrant dans ses bras, en le pressant contre sa poitrine, présentoit le spectacle touchant de l'égalité sociale. Sur le devant du char étoit gravé en gros caractères le mot Égalité, et chaque animal formant l'attelage portoit la même inscription sur le front ».

Les principes sociaux ainsi affirmés, reste à confirmer ou à réaffirmer la force du mouvement qui les porte. Il y a donc aussi une cohorte d'esclaves chargés de chaînes, deux vestales accortes, choisies parmi des citoyennes vertueuses – mères de familles nombreuses ou épouses de militants –, statufiées qui en déesse de la Raison qui en déesse de la Nature, un beau jeune homme de complexion saine et vigoureuse : à l'inverse des corps difformes des ennemis, tels que la caricature populaire, reprise dans ces cortèges, les a laissés pour l'éternité, il dit la force du Peuple, vers lequel sont tournés les regards complaisants des précédentes. Sans oublier les travailleurs de la terre, dont les physiocrates ont dit qu'elle était source de toute richesse, les vieillards soutenus par les enfants, ou la ronde bienveillante des générations, les autorités constituées avec lesquelles se confondent les représentants en mission qui les contrôlent pourtant au quotidien, les membres de la société populaire enfin, portant une bannière rappelant : « Les rois sont mûrs, ils tombent ».

Tous, place de la Liberté, où est dressée la guillotine, assistent en ordre à l'exécution simulée des tyrans. Les « esclaves » se rangent au pied d'un autel engazonné, surmonté d'un arbre de la liberté : à chaque tête qui tombe,

une chaîne est brisée et l'homme désormais libre se mêle à la foule en liesse. La fête a son miracle : un prêtre fait l'aveu de ses « jongleries sacrées » et jette sa soutane à terre, immédiatement foulée par cent pieds. Les représentants reconnaissent le relaps citoven. Chacun se congratule ensuite lors du repas civique servi dans l'ancienne église, devenue temple de la Raison. Bref, le jeu sûr des allégories et une symbolique marquant une culture classique le disputent au trivial des charivaris et des carnavals réinterprétés. Le moyen de réunir deux cultures, l'une bourgeoise, l'autre populaire, dont la distinction n'a cessé de s'affirmer au XVIII^e siècle. C'est le moyen aussi de réunir les ambitions parfois divergentes de la Révolution. Pour preuve : la réintégration dans le livret des fêtes de la région lyonnaise d'une déchristianisation officiellement interrompue. Là sont sans doute aussi les marques d'un hébertisme assumé, qui conduit Dorfeuille à fonder une version locale du Père Duchesne en janvier 1794, avant que la répression organisée peu après depuis Paris contre les Cordeliers ne l'incite à davantage de prudence : après plusieurs mois de silence, son discours du 8 juin 1794, place Bellecour, à la gloire de l'Etre Suprême, qu'il prononce juché sur une montagne factice, prouvera son conformisme nouveau aux vues d'un Robespierre dont il salue tout autant la chute avant de tomber lui-même, victime de la terreur blanche, dans les prisons lyonnaises.

Ce qui reste lorsqu'on n'a rien oublié

Certes, Lyon et sa région n'ont pas le monopole des mises en scène de la Terreur et certains moyens n'y ont pas été privilégiés autant qu'ailleurs. C'est bien à Paris que le Comité de salut public sollicite en septembre 1793 les caricaturistes pour mettre au service de la cause cette « sorte d'écriture parlée et colorée convenant à merveille aux illettrés ». Il va même jusqu'à demander à David, grand maître des arts plastiques et des fêtes révolutionnaires, d'« employer ses talents et les moyens qui sont en son pouvoir pour multiplier les gravures et les caricatures qui peuvent réveiller l'esprit public et faire sentir combien sont atroces et ridicules les ennemis de la liberté et de la République ». Deux dessins anglophobes naîtront de cette invitation, que suivront tout aussi modérément une douzaine d'autres artistes : des cinquante millions de fonds secrets dont disposait le Comité pour sa propagande, seules quarante mille livres seront dépensées dans l'opération... ⁵ Mais les départements rhône-alpins frappent par l'intensité de l'œuvre entreprise sur un

5. Cf. Antoine de Baecque, La caricature révolutionnaire, C.N.R.S., 1988. temps très court, par un nombre limité de militants répondant à une cohorte au contraire pléthorique de représentants en mission, comme si, par leur œuvre de propagande, jointe aux exécutions nombreuses, les premiers avaient dû pallier le rejet de la politique de déportation, de dispersion totale des Lyonnais sur le territoire de la république, prévue un temps par les seconds.

Cette tentative de régénération accélérée nourrira d'abord la mémoire particulière et collective, davantage qu'elle n'assurera l'acculturation désirée, mais une mémoire duale puisque la terreur blanche et la réaction thermidorienne lyonnaises emprunteront aux temps terroristes leur violence et leurs formes culturelles. Auteur royaliste, Bernard de Fonvielle essaiera cependant en vain de faire jouer en l'an III, dans ce qui restera des murs de l'ancienne capitale des Gaules récemment livrée aux Muscadins, sa tragédie Collot dans Lyon, vive critique de la Commission temporaire, peu soucieuse de vérité. Les autorités municipales refuseront, désirant enfouir les souvenirs trop vifs. Et dans ce pluriel réside bien l'échec de Grimaud, de Dorfeuille et de tous les militants, parfois sincèrement ivres d'utopie, qui ont cru construire la norme de l'unité en la confondant avec l'unanimité, trop monolithiques pour penser l'adversité dans un présent contrarié, un futur qui s'éloigne.

Philippe Bourdin est Professeur d'histoire moderne à l'Université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand II) et Directeur des *Annales historiques de la Révolution française*.